

Compte rendu du Conseil Municipal du 25/04/2014 à 21 h

Présents :

François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIÈRE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADÈRE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Aline SEGONDS, Sylvie SIMPSON.

Excusé : Eric RIET

Céline SALVIAC MALBERT est désignée secrétaire de séance.

1. Affectation des résultats :

Monsieur le Maire propose de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide qu'il n'y aura pas d'affectation de résultat sur le budget 2014 compte tenu des versements de subventions attendus.

2. Budget 2014 :

Monsieur le Maire propose le budget principal pour l'exercice 2014 :

Section de fonctionnement

Dépenses	341 948,00 €
011 charges à caractère général	52 000,00
012 charges de personnel	58 750,00
022 dépenses imprévues	10 000,00
65 autres charges gestion courante	83 921,00
66 charges financières	6 632,00
67 charges exceptionnelles	40 537,00
68 dotations aux amortissements	9 380,00
023 virement section d'invest.	80 728,00
Recettes	341 948,00 €
70 produits des services	693,00
73 impôts taxes	82 458,00
74 dotations et participations	88 348,00
75 autres produits gestion courante	50 000,00
76 produits financiers	6,00
77 produits exceptionnels	42 687,58
002 résultat reporté	77 755,42

Section d'investissement

Dépenses	137 103,00 €
16 emprunts	31 810,00
20 immo. incorporelles	3 401,00
21 immo. corporelles	28 692,00
23 opérations d'équipement	9 966,00
27 autres immos financières	50 700,00
020 dépenses imprévues	998,68
001 solde d'exécution reporté	11 535,32

Recettes	137 103,00 €
10 dotation fonds divers	3 503,00
13 subventions d'investis	28 445,00
16 emprunts reçus	15 047,00
040 amortissements frais d'études	9 380,00
021 virement section fonction	80 728,00

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de budget pour l'exercice 2014.

3. Taux d'impositions

Monsieur le Maire propose de procéder au vote des taux d'imposition des taxes directes locales.

Il propose de ne pas augmenter les impôts et de reconduire les taux votés en 2013.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de conserver les taux 2013 et vote les taux suivants pour 2014 :

- Taxe d'habitation 7,90 %
- Taxe foncière bâti 9,75 %
- Taxe foncière non bâti 96,70 %

4. Subventions aux associations

Parents d'élèves vallée de l'ARBAS	100,00
La Sève	200,00
Voisins Voisines	1 500,00
Profil	400,00
Club spéléo arbasien	305,00
Comité départemental spéléologie	100,00
Comité des fêtes d'ARBAS	4 500,00
FCMVA	200,00
Foyer rural ARBAS	2 300,00
Amis des chats libres d'ARBAS	250,00
Mémoire de l'ARBAS	1 000,00
Pays de l'ours ADET	1 000,00
SIVA	5 200,00

Pour chacune de ces associations, n'ont pas pris part au vote les élus membres de ces associations.

5. Délégués :

Les représentants pour le C.C.A.S. seront choisis ultérieurement.

6. Questions diverses :

6.1 Bascule :

Monsieur Diego MARCOS doit intervenir pour la réparation. La question de la mise en place de bornes ou de pots de fleurs pour empêcher les voitures de se garer sur la bascule se pose.

6.2 Elagage peuplier :

Demande d'un deuxième devis.

6.3 Classe d'école du village:

Monsieur Francis ABÉJAN devrait venir réparer le radiateur qui ne fonctionne pas à l'école. Demande de calfeutrer la porte du couloir qui donne dans la cours de récréation.

6.4 Bibliothèque :

Monsieur Francis ABEJAN doit vérifier le chauffage et Monsieur Didier PRADERE réparer la gouttière.

6.5 Table de pique-nique :

Il reste une table de pique-nique à installer, le lieu sera choisi rapidement.

6.6 Rappel sur les détériorations de la voirie :

Lorsqu'un problème est observé, il faut en informer le secrétariat. Le SIVOM intervient ensuite 2 à 3 fois par an

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 23 mai 2014 à 21h00.

Séance levée à 00h30.